

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **Air Nature Strawberry II 190056**
Forme du produit : Mélange
Code du produit :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Désodorisant.

Utilisations déconseillées

: Toutes les utilisations non spécifiées dans cette section ou dans la section 7.3

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX SAS
140 Route des Moulins
38490 CHIMILIN - FRANCE
T +33 4 76 32 69 69 - F +33 4 76 32 51 14
richard.paquet@impex.fr - www.impex.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

Tél : +48 62 767 33 21, disponible uniquement pendant les heures de travail (8h-17h) du lundi au vendredi. 112 disponible en dehors des heures de travail.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 – Contient Damasconone. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne répond pas aux critères PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Dipropylene Glycol Dimethyl Ether (1)	(N° CAS) 34590-94-8 (N° CE) 252-104-2 (N° REACH) 01-2119450011-60	<25	Non classé
2-ethyl-3-hydroxy-4-pyrone	(N° CAS) 4940-11-8 (N° CE) 225-582-5 (N° REACH) 01-2120758795-36	<10	Acute Tox. 4 (Oral), H302
Ethyl acetate	(N° CAS) 141-78-6 (N° CE) 205-500-4 (N° Index) 607-022-00-5 (N° REACH) 01-2119475103-46	<2,5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066

(1) Substance avec une limite d'exposition professionnelle dans l'Union

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les symptômes résultant d'une intoxication peuvent apparaître après l'exposition.

Par conséquent, en cas de doute, consultez un médecin en cas d'exposition directe au produit chimique ou une gêne persistante, en montrant la FDS de ce produit.

Premiers soins après inhalation : Ce produit n'est pas classé comme dangereux par inhalation.
Cependant, en cas de symptômes d'intoxication, il est recommandé de retirer la personne affectée de la zone d'exposition, de fournir de l'air pur et de la maintenir au repos.
Demander de l'aide médicale si les symptômes persistent.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés, rincer la peau ou prendre une douche, le cas échéant, avec beaucoup d'eau froide et de savon neutre. Dans les cas graves, voir un médecin. Si le produit cause des brûlures ou des gelures les vêtements ne doivent pas être retirés, car cela pourrait aggraver les dommages du fait d'être collés à la peau. Si des cloques se forment sur la peau, celles-ci ne doivent jamais être éclatées car cela augmenterait le risque d'infection.

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

- Premiers soins après contact oculaire : Bien rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Si la personne blessée utilise des lentilles cornéennes, celles-ci doivent être retirées, sauf si elles sont collées aux yeux. Dans le cas contraire, elles pourraient causer des dommages supplémentaires. Dans tous les cas, après le nettoyage, un médecin doit être consulté aussi rapidement que possible avec la FDS du produit.
- Premiers soins après ingestion : Ne faites pas vomir, mais si cela se produit, gardez la tête baissée pour éviter toute aspiration. Gardez la personne affecté au repos.
- Rincer la bouche et la gorge, car elles pourraient avoir été affectées lors de l'ingestion.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Les effets aigus et différés sont indiqués dans les rubriques 2 et 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Le produit est ininflammable dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation, mais il contient des substances inflammables. En cas d'inflammation résultant d'une manipulation, d'un stockage ou d'une utilisation inappropriés, utilisez de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), conformément au règlement sur les systèmes de protection contre l'incendie.
- Agents d'extinction non appropriés : IL N'EST PAS RECOMMANDÉ d'utiliser l'eau du robinet comme agent d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : En raison de la combustion ou de la décomposition thermique, des sous-produits réactifs sont créés qui peuvent devenir très toxiques et, par conséquent, présenter un risque grave pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : En fonction de l'ampleur de l'incendie, il peut être nécessaire d'utiliser des vêtements de protection complets et un appareil de protection respiratoire autonome. Des équipements d'urgence minimum devraient être disponibles (couvertures anti-feu, trousse de secours, ...) conformément à la directive 89/654 / CE.

Dispositions supplémentaires:

Agissez conformément au plan d'urgence interne et aux fiches d'informations sur les mesures à prendre après un accident ou une autre situation d'urgence.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas d'incendie, refroidissez les récipients de stockage et les réservoirs pour les produits susceptibles de combustion, d'explosion ou de BLEVE en raison de températures élevées. Évitez le déversement des produits utilisés pour éteindre le feu dans un milieu aqueux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Balayer et pelleter le produit ou le ramasser par un autre moyen et le placer dans un récipient pour le réutiliser (de préférence) ou le jeter.

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Tenir le produit à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines..

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recommandation : IBalayer et pelleter le produit ou le ramasser par un autre moyen et le placer dans un récipient pour le réutiliser (de préférence) ou le jeter.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité
- Respecter la législation en vigueur concernant la prévention des risques industriels.
- Conserver les récipients hermétiquement. Contrôler les déversements et les résidus en les détruisant avec des méthodes sûres (rubrique 6).
- Évitez les fuites du conteneur.
- Maintenir l'ordre et la propreté lorsque des produits dangereux sont utilisés..
- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions : Eviter l'évaporation du produit car il contient des substances inflammables, qui pourraient former des mélanges vapeur / air inflammables en présence de sources d'inflammation. Contrôlez les sources d'inflammation (téléphones portables, étincelles, ...) et effectuez des transferts à basse vitesse pour éviter la création de charges électrostatiques.
- Évitez les éclaboussures et les pulvérisations.
- Consultez la rubrique 10 pour connaître les conditions et matériaux à éviter.
- Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques : Ne pas manger ni boire pendant le processus, se laver les mains ensuite avec des produits de nettoyage appropriés.
- Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux : En raison du danger que ce produit présente pour l'environnement, il est recommandé de l'utiliser dans une zone contenant des barrières anti-contamination en cas de déversement, ainsi que de disposer d'un matériau absorbant à proximité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec et et bien ventilé.
- Conditions générales de stockage : Eviter les sources de chaleur, radiation, électricité statique et le contact avec les aliments. Pour les informations complémentaires, voir la sous-rubrique 10.5

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

À l'exception des instructions déjà spécifiées, il n'est pas nécessaire de fournir de recommandation spéciale concernant les utilisations de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées sur le lieu de travail :

Dipropylène glycol monoéthyl ether (34590-94-8)		
UE	Nom local	(2-Methoxymethylethoxy)-propanol

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

Dipropylène glycol monoéthyl ether (34590-94-8)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	308 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
UE	Notes	Skin
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC
France	Nom local	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol
France	VME (mg/m ³)	308 mg/m ³
France	VME (ppm)	50 ppm
France	Note (FR)	Valeurs réglementaires contraignantes; risque de pénétration percutanée
France	Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

Dipropylene Glycol Dimethyl Ether (34590-94-8)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	65 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	310 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	1,67 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	37,2 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	15 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	19 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	1,9 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	190 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	70,2 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	7,02 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	2,74 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	41,68 mg/l

Ethyl acetate (141-78-6)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	1468 mg/m ³
Aiguë - effets locaux, inhalation	1468 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	63 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	734 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

Ethyl acetate (141-78-6)	
A long terme - effets locaux, inhalation	734 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	734 mg/m ³
Aiguë - effets locaux, inhalation	734 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, orale	4,5 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	367 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	37 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets locaux, inhalation	367 mg/m ³
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,24 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,024 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	1,65 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	1,15 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,115 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,148 mg/kg poids sec
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	200000 mg/kg
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	650 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures générales de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail :

Par mesure préventive, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection individuelle de base portant le «marquage CE» correspondant conformément à la directive 89/686 / CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, utilisation, nettoyage, maintenance, classe de protection,...), consultez la notice d'information fournie par le fabricant.

Pour plus d'informations, voir la sous-rubrique 7.1. Toutes les informations contenues dans ce document sont des recommandations qui nécessitent des précisions de la part des services de prévention des risques au travail, car on ne sait pas si l'entreprise dispose de mesures supplémentaires.

Protection oculaire et du visage	: Non applicable.
Protection de la peau et du corps	: Non applicable..
Protection des mains	: Non applicable.
Protection des voies respiratoires	: L'utilisation d'un équipement de protection sera nécessaire si un brouillard se forme ou si les valeurs limites d'exposition professionnelle sont dépassées.
Mesures d'urgence supplémentaires	: Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures complémentaires d'urgence.
Contrôle de l'exposition environnementale	: Conformément à la législation communautaire sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter les déversements dans l'environnement du produit et de son conteneur. Pour plus d'informations, voir la sous-rubrique 7.1

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

Composés Organiques Volatils	: En ce qui concerne la directive 2010/75 / UE, ce produit présente les caractéristiques suivantes:
	C.O.V. : 22.9 % en poids
	C.O.V.. densité à 20 °C: 241,35 kg / m ³ (241.35 g / L)
	Nombre moyen de carbone: 6.89
	Poids moléculaire moyen: 143.9 g / mol

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pour des informations complètes, voir la fiche technique du produit.

État physique	: Solide
Couleur	: Caractéristique
Odeur	: Aromatique
Seuil olfactif	: Non applicable*
Volatilité	:
Point d'ébullition à la pression atmosphérique	: Non applicable*
Pression de vapeur à 20°C	: Non applicable*
Pression de vapeur à 50°C	: Non applicable*
Taux d'évaporation à 20°C	: Non applicable*
Description du produit	:
Densité à 20 °C	: 1054.2 kg/m ³
Densité relative à 20 °C	: 1.054
Viscosité dynamique à 20°C	: Non applicable*
Viscosité cinématique à 20°C	: Non applicable*
Viscosité cinématique à 40°C	: Non applicable*
Concentration	: Non applicable*
pH	: Non applicable*
Densité de vapeur à 20°C	: Non applicable*
Coefficient de partage n-octanol/eau à 20°C	: Non applicable*
Solubilité dans l'eau à 20°C	: Non applicable*
Propriétés de solubilité	: Insolubilité dans l'eau.
Température de décomposition	: Non applicable*
Point de fusion / Point de congélation	: Non applicable*
Propriétés explosives	: Non applicable*
Propriétés comburantes	: Non applicable*
Inflammabilité	:

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

Point d'éclair	: Non applicable*
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable*
Température d'auto-ignition	: 270°C
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non applicable*
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non applicable*
Explosif	:
Limite inférieure d'explosivité	: Non applicable*
Limite supérieure d'explosivité	: Non applicable*

9.2. Autres informations

Tension de surface à 20°C : Non applicable

Indice de réfraction : Non applicable

* Non pertinent en raison de la nature du produit, ne fournissant pas des informations sur la propriété de ses dangers.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse n'est prévue car le produit est stable dans les conditions de stockage recommandées. Voir rubrique 7.

10.2. Stabilité chimique

Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions spécifiées, aucune réaction dangereuse entraînant des températures ou une pression excessives n'est prévue.

10.4. Conditions à éviter

Applicable pour la manipulation et le stockage à température ambiante:

Choc et friction	Contact avec l'air	Augmentation de température	Lumière du soleil	Humidité
Non applicable	Non applicable	Précaution	Précaution	Non applicable

10.5. Matières incompatibles

Acides	Eau	Matériaux comburant	Matériaux combustibles	Autres
Eviter les acides forts	Non applicable	Eviter l'impact direct	Non applicable	Eviter les alcalis et les bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir les sous-rubriques 10.3, 10.4 et 10.5 pour connaître les produits de décomposition spécifiques.

Selon les conditions de décomposition, des mélanges complexes de substances chimiques peuvent être libérés: dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Les informations expérimentales relatives aux propriétés toxicologiques du produit lui-même ne sont pas disponibles.

Contient des glycols. Il est recommandé de ne pas respirer les vapeurs pendant des périodes prolongées en raison de la possibilité d'effets dangereux pour la santé.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dipropylene Glycol Dimethyl Ether (34590-94-8)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h

2-ethyl-3-hydroxy-4-pyrone (4940-11-8)	
DL50 orale rat	1200 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5 mg/l/4h

Ethyl acetate (141-78-6)	
DL50 orale rat	4100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	20000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h

En cas d'exposition répétée, prolongée ou à des concentrations supérieures aux limites d'exposition professionnelle recommandées, des effets néfastes sur la santé peuvent entraîner des effets néfastes sur la santé, selon le moyen d'exposition utilisé:

- Toxicité aiguë (orale) : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toutefois, il contient des substances classées comme dangereuses pour la consommation. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Toxicité aiguë (cutanée) : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, il contient des substances classées comme dangereuses pour le contact avec la peau. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Toxicité aiguë (inhalation) : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour l'inhalation. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, il contient des substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, il contient des substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : **Respiratoire:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses avec des effets sensibilisants. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Cutanée:** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, il contient des substances classées comme dangereuses avec des effets sensibilisants. Pour plus d'informations, voir rubrique 3..
- Mutagénicité sur les cellules germinales** : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet.
- Pour plus d'informations, voir la rubrique 3.
- Cancérogénicité** : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour les effets mentionnés.
- Pour plus d'informations, voir la rubrique 3. IARC: Eugénol (3)
- Toxicité pour la reproduction** : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet.
- Pour plus d'informations, voir la rubrique 3.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, il contient des substances classées comme dangereuses pour l'inhalation. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Peau:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ils ne contiennent pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.
- Danger par aspiration** : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, il contient des substances classées dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir rubrique 3.

Informations toxicologiques spécifiques sur les substances:

ATE Mélange		Composant(s) de toxicité inconnue
Orale	30857.45 mg/kg (Méthode de calcul)	0%
Dermale	> 2000 mg/kg (Méthode de calcul)	Non applicable
Inhalation	> 5 mg/L (4h) (Méthode de calcul)	Non applicable

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Les informations expérimentales relatives aux propriétés éco-toxicologiques du produit lui-même ne sont pas disponibles.

12.1. Toxicité

Dipropylene Glycol Dimethyl Ether (34590-94-8)	
CL50 Poisson	10000 mg/l Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	1919 mg/l Daphnia magna

Ethyl acetate (141-78-6)	
CL50 Poisson	230 mg/l Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	717 mg/l Daphnia magna
EC50 72h algae 1	3300 mg/l Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Dipropylene Glycol Dimethyl Ether (34590-94-8)	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,00202 g O ₂ /g substance 28 jours
Biodégradation	73 %

Ethyl acetate (141-78-6)	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,36 g O ₂ /g substance 100 mg/L
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,69 g O ₂ /g substance 14 jours
Biodégradation	83 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Dipropylene Glycol Dimethyl Ether 34590-94-8)	
BCF poissons 1	1
Log Pow	-0,06
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel.

Ethyl acetate (141-78-6)	
BCF poissons 1	30
Log Pow	0,73
Potentiel de bioaccumulation	Modérément bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

Ethyl acetate (141-78-6)

Log Koc

59 Très élevé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non décrit

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code	Description	Classe Déchet (Règlement UE N° 1357/2014)
07 01 99	déchets non spécifiés ailleurs	Non dangereux

Type de déchet : HP14 Ecotoxique

Méthodes de traitement des déchets : Consultez le responsable du service déchets autorisé pour les opérations d'évaluation et d'élimination conformément à l'annexe 1 et à l'annexe 2 (directive 2008/98 / CE). Comme sous 15 01 (2014/955 / CE) du code et si le conteneur a été en contact direct avec le produit, celui-ci sera traité de la même manière que le produit réel. Sinon, il sera traité comme un résidu non dangereux. Nous ne recommandons pas l'élimination dans les égouts. Voir sous-rubrique 6.2

Réglementation relative à la gestion des déchets: Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou nationales relatives à la gestion des déchets sont énoncées.

Législation communautaire: Directive 2008/98 / CE, 2014/955 / UE, Règlement (UE) n ° 1357/2014

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Substances candidates à l'autorisation en vertu du règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH): non applicable

Substances inscrites à l'annexe XIV de REACH ("Liste des autorisations") et date d'expiration: Non applicable

Règlement (CE) n ° 1005/2009 sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Article 95, RÈGLEMENT (UE) No 528/2012: Non applicable

RÈGLEMENT (UE) No 649/2012, en ce qui concerne l'importation et l'exportation de produits chimiques dangereux: Non applicable

Seveso III : Non applicable

Limites à la commercialisation et à l'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (Annexe XVII, REACH, etc.):

Non applicable

Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou de l'environnement:

Il est recommandé d'utiliser les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité comme base pour effectuer des évaluations des risques spécifiques au lieu de travail afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et la mise au rebut de ce produit.

Autre législation :

Le produit pourrait être affecté par la législation sectorielle

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

Fiche de données de sécurité

Air Nature Strawberry II 190056

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 13/06/2019 Version: 1.00

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit